

LINASOL

ANTIGLISSE

Bandes antidérapantes pour passage piétonnier



Auto-adhésif
Très résistant
Intérieur et extérieur



Collectivités



Transports



Industries



Immeubles



www.sid.be
S.I.D. BENELUX sa-nv - Avenue Ernest Solvay 90 - 1480 SAINTES (Tubize)
Ernest Solvaylaan 90 - 1480 St RENELDE (Tubize)
Tél : 02/469.09.90 - Fax : 02/469.06.88

Société Industrielle de Diffusion

www.sid.fm.fr
S.I.D. FRANCE
2, rue Antoine Etex - 94020 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65



LINASOL ANTIGLISSE - Bandes antidérapantes pour passage piétonnier

- Facile et rapide à mettre en place : auto-adhésif
- Très résistant : utilisable en intérieur comme en extérieur
- Convient aux milieux humides et secs

LINASOL ANTIGLISSE est un adhésif antidérapant fin et souple recommandé pour les passages piétonniers en milieu humide ou sec. **LINASOL ANTIGLISSE** permet de sécuriser le passage des personnes sur toutes les surfaces potentiellement glissantes (surfaces inclinées, humides, lisses...). Les très fines particules non abrasives sont enveloppées dans une résine polyuréthane préparée sur un film ultra adhésif.

LINASOL ANTIGLISSE offre à la fois de hautes performances antidérapantes et une résistance à l'usure et au passage en conservant toujours la même rugosité et en évitant la

formation de poussière. Il offre également, une très bonne tenue aux agents chimiques tels que les huiles, les graisses, les hydrocarbures, les détergents et les acides dilués ainsi qu'une excellente résistance à l'abrasion et aux chocs. Notre produit est applicable sur un large choix de supports : peintures, laques (sauf cuites au four), aluminium, galva, électrozingué, acier, bois, plastique, carrelage, marbre, polyester, béton lisse neuf ou ancien...

Enfin, **LINASOL ANTIGLISSE** s'utilise en intérieur comme en extérieur, il résiste aux variations climatiques et aux UV.

MODE D'UTILISATION

Préparation du support : n'appliquer que sur des surfaces propres, sèches et préalablement dégraissées à l'aide d'un solvant. Laisser bien sécher avant toute application.

Mise en oeuvre : retirer la pellicule de protection de l'adhésif. Positionner correctement un bord, puis dérouler **LINASOL ANTIGLISSE** en chassant l'air au fur et à mesure à l'aide d'un rouleau à lamelles. Maroufler ensuite immédiatement après (c.-à-d. exercer une pression du centre vers l'extérieur), éliminer les bulles d'air potentielles, pour étirer la bande au maximum et pour accroître l'adhérence avec le support. En cas de présence non évacuable de bulles d'air, utiliser une seringue pour aspirer l'air. La bande se découpe aisément aux ciseaux. Pour une application dans un escalier, arrêter la pose en bordure de marche (pas de pose sur l'arrondi). Enfin, pour une plus grande longévité dans des zones soumises à des conditions extrêmes (intempéries, trafic très intense...), il est conseillé de faire un joint de bordurage avec notre **ADERMAT**. Ainsi les arrêtes sont protégées des décollements transversaux.

Remise en service : afin d'obtenir une bonne polymérisation de l'adhésif, il est conseillé d'attendre 24 h avant toute circulation sur le revêtement.

Conditions atmosphériques : faire l'application uniquement à des températures comprises entre +15°C et 25°C avec une hygrométrie inférieure à 65 %.

Entretien : lavage à l'eau et aux détergents classiques de façon régulière.

DOMAINES D'UTILISATION :

Transports (rampes d'accès à mobilité réduite, marchepieds, montées des bus, dômes des citernes, échelles...), immobilier & BTP (nacelles élévatoires, containers, escaliers extérieurs et intérieurs, descentes de voitures, sanitaires, salles d'eau...), logistique (plates-formes...), industries (zones de déversement, zones humides...), industries agro-alimentaires (cuisines, panneaux de pont, descentes de cockpits, nez de marche...), établissements recevant du public, etc.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION :

- Résine de polyuréthane
- Poudre non abrasive
- Film adhésif

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Test de réaction au feu (LNE) : M3 sur acier selon la norme NF 92-501
- Test d'opacité / toxicité des fumées : F2 selon normes NF F16-101 et 16 102

- Souplesse / déformation : allongement de 20% avant rupture
- Poudre fine : 800 µm non abrasive
- Poids : 600 g / m²
- Epaisseur : 1 mm
- Tenue à la température : de -30°C à + 80°C
- Résistance à la traction : 24,4 kg/cm² de front de traction
- Coloris : beige sable / Noir / Gris

Glissance : mesure de rugosité selon norme NF T 98609-1 (échelle de 0 à 150). Test émanant du laboratoire des ponts et chaussées d'Angers.

Mesure sur sol sec : 90

Mesure sur sol humide : 65

STOCKAGE :

Dans son emballage d'origine hermétique, à l'abri de la lumière, de la pluie et du gel, dans un endroit frais et aéré et pour une température >10°C.

ETIQUETAGE : sans

IMPORTANT

NOUS GARANTISSONS LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE NOTRE PRODUIT DANS LES CONDITIONS D'UTILISATION FIGURANT SUR LA PRÉSENTE NOTICE. POUR VOTRE PLUS GRANDE SATISFACTION, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PROCÉDER TOUJOURS À UN ESSAI PRÉALABLE AFIN DE VOUS ASSURER QUE LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE SPÉCIFIQUE QUE VOUS VOULEZ EN FAIRE ET AU SUPPORT SUR LEQUEL IL DOIT ÊTRE APPLIQUÉ.

VOTRE REPRÉSENTANT

Société Industrielle de Diffusion

www.sid.tm.fr & www.sid.be

S.I.D. FRANCE - 2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65

S.I.D. BÉNÉLUX SA-MIV - Avenue Ernest Solvay 90 b3 - 1480 SAINTES (Tubize)
Ernest Solvaylaan 90 b3 - 1480 ST RENELDE (Tubize)
Tél : 02/469.09.90 - Fax : 02/469.06.88

